



**EXTRAIT DE PÉTITION**  
**(Article 64 du Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 683 pétitionnaires.

**Désignation :** Citoyens et citoyennes du Québec

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** l'école du Trivent située à Sainte-Brigitte-de-Laval déborde largement de sa capacité d'accueil qui est de 368 élèves;

**CONSIDÉRANT QUE** nous accueillons 393 élèves en 2012-2013 et que nous avons dû utiliser deux locaux habituellement dédiés au centre communautaire de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QU'EN** 2013-2014, nous prévoyons 448 élèves, qui implique un exode de plus de 50 élèves vers des écoles avoisinantes et encore plus dans les années subséquentes;

**CONSIDÉRANT QU'EN** 2016-2017, 845 élèves sont attendus, ce qui représente plus de deux fois et demie la capacité de l'école;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité vit une explosion démographique extrêmement importante pour les années à venir;

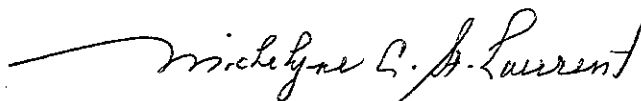
**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité couvre une superficie d'environ 112 km<sup>2</sup> desservie par une route unique et compte plusieurs zones de peuplement éloignées, ce qui fait que le prix du transport serait très onéreux s'il y a transfert massif des élèves;

**CONSIDÉRANT** l'importance d'avoir une école primaire dans la municipalité afin que les jeunes puissent fréquenter leur école de quartier, ce qui permet le développement du sentiment d'appartenance au milieu de vie qui tend vers un équilibre social-affectif et cognitif;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, citoyens de Sainte-Brigitte-de-Laval, que soit construite une deuxième école primaire publique à Sainte-Brigitte-de-Laval dans les meilleurs délais.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**



**Michelyne C. St-Laurent, députée de Montmorency**

5 février 2013  
**(Date)**